

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, 5 juin 2017 à 18 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Campbell, Nancy, enseignante
Groleau, Lucie, personnel de soutien
Laverdière, Danielle, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante
Morin, Ghislain, président et délégué au Comité de parents
Prince, Alain, parent et substitut au Comité de parents
Pelletier, Steve, parent
Roberge, Yves, enseignant

A avisé de son absence :

Boisclair, Véronick, parent, vice-présidente et substitut au comité de parent
Beaumont, Patrice, directeur par intérim

Est également présent : Gagnon, Marc, commissaire

Tardif, Guy, Directeur général adjoint et directeur
du STIOS
Lambert, Suzie, parent commissaire niveau
primaire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Danielle Laverdière d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

18CE1617-30

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{er} Mai 2017

En suivi d'une proposition faite lors de la dernière réunion, M. Pelletier indique qu'il a fait les démarches afin que l'école puisse bénéficier d'un arbre mature gratuitement ainsi que de la machinerie pour venir le planter afin de souligner le départ de nos cohortes de finissants. Quelques démarches restent encore à faire afin d'être prêts à lancer le projet officiellement, fort probablement pour la cohorte de l'an prochain.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Nancy Campbell d'adopter le procès-verbal du 1^{er} mai 2017.

18CE1617-31

Approuvé à l'unanimité.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

Salutations de M. Beaumont qui est absent pour des raisons de santé.

Commentaires positifs de M. Yves Roberge qui souligne l'excellent travail fait par le comité marchathon pour l'organisation impeccable de celui-ci. L'activité s'est encore une fois très bien déroulée et a été bien appréciée de tous.

Résultats de la campagne de financement. Cette année, une somme de 14 291\$ a été amassée. Une légère baisse du montant amassé a été observée, probablement à cause de la diminution du nombre d'élèves et du suivi un peu moins serré en raison des changements au niveau de la direction et des membres du personnel de l'école. Mme Chantal Mercier suggère de mettre en évidence, lors de la facturation d'activités aux parents en début d'année, que le montant qui leur est demandé est moins élevé puisqu'il tient compte des montants qui doivent être amassés lors de la campagne de financement. Cette mesure aiderait peut-être à réduire le nombre d'enveloppes qui reviennent complètement vides.

M. Yves Roberge souligne les nombreuses difficultés qui sont vécues à l'école St-André cette année. Le départ de nos directions affecte le travail de l'ensemble de l'équipe-école. Il devient difficile d'avoir des réponses à nos questions et ce, sur bien des points. Quelques autres membres de l'équipe-école étant aussi en arrêt de travail, la situation s'en complique davantage. Plusieurs membres de l'équipe-école sont épuisés et les services aux élèves en sont grandement affectés.

L'équipe-école se questionne sur l'ampleur de la tâche de la direction pour notre école qui est l'une des plus grosses écoles primaires de la commission scolaire. Il y avait par le passé, une direction adjointe à 50% et malgré l'augmentation du nombre de groupes, le poste de direction adjointe a été supprimé. Il devient difficile d'avoir facilement accès à la direction, dont les tâches sont nombreuses. Le service Oasis, offert à l'école, occupe aussi une part importante du temps de la direction. On se demande si une direction adjointe ne devrait pas à nouveau être présente à l'école. M. Guy Tardif précise que la commission scolaire envisageait déjà cette possibilité et nous annonce que l'an prochain l'école bénéficiera d'une direction adjointe.

Des commentaires ont été faits concernant la gestion du départ de Mme Gagnon par la commission scolaire. L'équipe-école croit qu'un soutien plus efficace aurait dû être offert à M. Bégin qui a intégré l'école en situation de crise, sans avoir une personne-ressource pour l'accompagner dans ses nouvelles fonctions au sein d'une école qu'il ne connaissait pas. M. Tardif répond qu'il était disponible pour répondre aux questions de M. Bégin et que l'aide qui a été réclamée a été apportée.

Certains parents du comité sont surpris de ces nouvelles, ils ne croyaient pas que les difficultés vécues cette année affectaient à ce point les membres du personnel et les services aux élèves. Il sera important de s'assurer de faire les demandes nécessaires afin d'aider au mieux à redresser la situation.

M. Roberge souligne que l'équipe-école utilise différents moyens pour signaler les difficultés (formulaire 8.9-07) mais que les changements de TES et psychoéducateurs ont été difficiles et que le manque de ressources est important. Il est suggéré d'utiliser le point EHDAA de l'ordre du jour pour vérifier régulièrement si les mesures de soutien qui sont apportées aux élèves sont suffisantes et fonctionnelles.

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Mme Aline mentionne que la période d'inscription pour le service de garde pour l'année scolaire 2017-2018 va bon train. L'utilisation du portail Mozaik a connu quelques difficultés mais dans l'ensemble, le service est apprécié.

La semaine des services de garde s'est bien déroulée, de nombreuses activités ont été vécues et appréciées des enfants comme des parents.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

6. QUESTIONS DU PUBLIC

M. Marc Gagnon profite du moment pour féliciter l'école pour le projet Vélo, réalisé en 2^{ème} année. Son petit-fils qui avait des difficultés à apprendre à pédaler peut maintenant rouler fièrement. Le projet est intéressant et devrait être présenté à d'autres écoles.

7. PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2017-2018

M. Guy Tardif présente les prévisions budgétaires 2017-2018 (voir document en pièce jointe). Les chiffres sont sensiblement les mêmes que par le passé. Les différences proviennent du nombre d'élèves qui sera différent mais aussi des mesures budgétaires dont les chiffres officiels n'ont pas encore été annoncés.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Nancy Campbell d'accepter les prévisions budgétaires telles qu'exposées.

18CE1617-32

Approuvé à l'unanimité.

8. BUDGET DU CE

Après les dépenses du goûter de fin d'année et l'achat de quelques éléments pour agrémenter les réunions (café, thé, etc.), il reste un montant de 29\$ au budget.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Chantal Mercier d'accepter le budget du CE tel que présenté.

18CE1617-33

Approuvé à l'unanimité.

9. SURVEILLANCE MIDI

Le budget de surveillance midi, devant être auto-suffisant, le comité se penche sur le budget de l'année actuelle et les prévisions pour l'an prochain. La démarche visant l'augmentation graduelle des coûts, les efforts devront être poursuivis afin d'atteindre l'objectif, puisque cette année, le service sera en déficit. Il est suggéré d'augmenter les tarifs à 5\$ par enfant. Les tarifs seront donc les suivants :

1 ou 2 enfants : 150\$ par enfant au lieu de 145\$
Maximum de 350\$ par famille au lieu de 345\$

Il est proposé par Mme Jessica Simard et appuyé par Mme Danielle Laverdière d'accepter la proposition telle que mentionnée.

18CE1617-34

Approuvé à l'unanimité.

10. MATÉRIEL DIDACTIQUE

Présentation du matériel didactique devant être acheté par les parents pour l'an prochain (voir document en pièce jointe). Dans l'ensemble, les frais demeurent similaires. Il est suggéré de ne pas inscrire de marques et de modèles précis afin de laisser plus de choix aux parents. Les enseignants redoutant du matériel inadéquat ou de piètre qualité mais ne désirant pas créer une charge de travail supplémentaire en faisant modifier les listes, acceptent que leurs marques de préférence ne soient inscrites qu'à titre d'exemple.

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par M. Yves Roberge d'accepter la suggestion telle que présentée.

11. PARC-ÉCOLE (SUIVI)

Un problème est apparu lors des derniers états financiers. Un dépassement des coûts d'une valeur de plus de 30 000\$ a été observé. M. Morin s'est informé et précise qu'un dépassement des coûts ne peut pas avoir lieu sans avoir l'approbation du conseil d'établissement. M. Tardif confirme ces informations. Des démarches seront faites par M. Tardif afin d'aller éclaircir la situation et voir les mesures qui peuvent être prises. Certains parents pensent que des membres du CE devraient se présenter à la prochaine rencontre des commissaires afin de demander des éclaircissements si M. Tardif n'a pas de réponses claires avant la fin de la semaine. Il est suggéré de demander à ce qu'un point de suivi budgétaire soit présent à l'ordre du jour pour chacune des réunions du conseil d'établissement.

12. SPORTS PLUS (TRANSFERT FDS)

Il est demandé de reconduire le transfert de fonds de 12 000\$ qui est fait annuellement suite à la campagne de financement afin d'avoir le budget pour financer les activités du programme Sports plus.

Il est proposé par Mme Chantal Mercier et appuyé par Mme Caroline Aubuchon d'accepter la proposition.

18CE1617-35

Adopté à l'unanimité.

13. RÈGLES DE CONDUITE

Puisque le comité responsable du dossier n'a pas pu siéger en l'absence de plusieurs membres, il est proposé de reporter le point dans une communication future. Par contre, il est aussi proposé de conserver le code de conduite mais d'y ajouter un volet où l'élève récidiviste bénéficierait d'un suivi plus étroit et d'une gradation des conséquences en lien avec ses comportements.

Il est proposé par Mme Nancy Campbell et appuyé par Mme Danielle Laverdière d'accepter la proposition.

18CE1617-36

Adopté à l'unanimité.

14. NORMES ET MODALITÉS

Ce point est reporté à une rencontre ultérieure.

15. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La date proposée pour la tenue de l'assemblée générale est le 25 septembre 2017.

16. POINT AJOUTÉ À L'ORDRE DU JOUR : AJOUT À UNE ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

Mme Danielle demande l'autorisation d'ajouter un volet baignade à l'activité lors de laquelle elle amène ses élèves dîner chez elle. Un sauveteur certifié sera présent pour assurer la sécurité des élèves. Les élèves seront partagés en deux groupes de 11 élèves sur deux jours différents.

Il est proposé par Mme Nancy Campbell et appuyé par M. Steve Pelletier d'accepter la proposition.

18CE1617-37

Adopté à l'unanimité.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

17. INFORMATION DE L'OPP

Il y a eu deux formations offertes par le comité de parents : le 4 mai à l'école Haute-Ville : l'estime de soi (134 participants) et le 9 mai à l'école Jean-Jacques Bertrand : la séparation parentale (34 participants).

18. COMMENTAIRES DE PARENTS

Aucun commentaire.

19. INFORMATIONS DU COMITÉ PARENT

Le 3 juin avait lieu le colloque de la Fédération de Comités de Parents du Québec (FCPQ). Le sujet était « Le projet éducatif au cœur de la communauté » D'ici le 1er juillet 2019, toutes les écoles du Québec devront revoir et redéfinir leur projet éducatif. L'exemple d'une école ayant développé son projet autour du thème du Cirque nous est apporté. Il est mentionné qu'à notre école, le projet éducatif est bien développé et intégré à plusieurs niveaux notamment, grâce au projet Sports plus.

L'école de la Clé-des-Champs de Dunham, a réalisé un projet de recyclage et compostage ayant pour résultat une diminution de 50% du poids des déchets.

20. EHDAA

Les négociations pour faire accepter comme membre du comité, des parents avec un enfant ayant un plan d'intervention seulement, sans cote, vont bon train.

21. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Yves Roberge et appuyé par M. Steve Pelletier de lever l'assemblée.

18CE1617-38

Adopté à l'unanimité.

Ghislain Morin
Président

Guy Tardif
Directeur général adjoint et directeur
du STIOS